



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0728

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 9°

objet : Aménagement d'une voie nouvelle suite à permis de construire - Individualisation de l'autorisation de programme

service : Direction générale - Direction de la voirie

**Rapporteur : Monsieur Imbert**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

**Séance publique du 11 mai 2009**

**Délibération n° 2009-0728**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Aménagement d'une voie nouvelle suite à permis de construire - Individualisation de l'autorisation de programme**

service : Direction générale - Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le 9° arrondissement de Lyon -secteur de Vaise- fait l'objet depuis plusieurs années d'une restructuration urbaine lourde. De très nombreuses nouvelles constructions ont été réalisées.

Dans le cadre d'un projet immobilier privé, des négociations ont abouti à la cession gratuite d'une bande de terrain pour la création d'une voie nouvelle (environ 150 mètres de long). Cette voirie desservira une partie des nouveaux immeubles mais aussi un restaurant inter entreprises actuellement en cours d'aménagement.

Le projet comprend la réalisation d'une structure de chaussée, de deux trottoirs, d'une file de stationnement et d'une voie de circulation à sens unique rue des Mariniers. Il comprend également la création d'un trottoir rue du Bourget. Le conseil de Communauté a approuvé par délibération n° 2008-0455 l'inscription à la programmation pluriannuelle d'investissements d'une enveloppe "voirie de desserte suite à réalisation de permis de construire". Cette opération s'inscrit dans ce cadre.

Les objectifs de ces travaux sont :

- sécuriser les déplacements des usagers,
- permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer de façon autonome,
- mettre en état le patrimoine communautaire et prendre en compte les obligations réglementaires,
- améliorer le cadre de vie des habitants.

Compte tenu des contraintes liées à la construction des différents bâtiments, ces travaux sont prévus pendant les mois de juin à septembre 2009 (livraison avant l'ouverture du restaurant inter entreprises).

Le montant total des travaux est estimé à 390 000 € TTC. Le détail financier est le suivant :

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| - fourniture de bordures   | 45 000 €  |
| - travaux de voirie        | 154 000 € |
| - travaux d'asphalte       | 55 000 €  |
| - travaux d'enrobés        | 70 000 €  |
| - fourniture de mobilier   | 8 000 €   |
| - travaux de marquage      | 1 000 €   |
| - travaux eau potable      | 10 000 €  |
| - travaux d'assainissement | 40 000 €  |
| - coordination CSPPS       | 7 000 €   |

Les prestations seront réalisées dans le cadre des marchés à bons de commande ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** l'aménagement d'une voie nouvelle suite à permis de construire à Lyon 9° pour un montant de 390 000 €.

**2° - Décide** l'individualisation de l'autorisation de programme globale B2 "Promouvoir une politique du logement équilibrée" pour un montant total de 390 000 € en dépenses à la charge du budget principal - exercice 2009.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.**